



ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 79, avenue Denfert Rochereau
75014 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

ADVOLIS
38, avenue de l'Opéra – 75002 Paris
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de l'Association Notre Dame de Salut,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Notre Dame de Salut relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 2 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

38, avenue de l'Opéra / 75002 Paris / France

T +33 (0)1 55 04 77 77 / contact@advolis.com / www.advolis.com

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux comptes
inscrite à Paris au capital de 150 000 € / RC Paris B 451 567 226

GRUPE ADVOLIS ORFIS



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note « 4.4. Compte d'emploi et des ressources issues de la générosité du public » de l'annexe aux comptes annuels, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 3 juin 2020

Le commissaire aux comptes

ADVOLIS

Hugues de NORAY



Association Notre-Dame de Salut



Adresse siège social :	79, avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS	Téléphone : 01 44 41 40 35	Télécopie : 01 44 41 40 19
Déclarée le :	9 mai 1946	Numéro : 8018	Préfecture : PARIS

Bureau administratif			
Adresse :	63, avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS	Téléphone : 01 58 36 08 80	Télécopie : 01 58 36 08 84

COMPTES CLOS

LE 31/12/2019

Le Président : **Jean Nicolas Sabbag**

ACTIF		Exercice clos le 31 décembre 2019			Exercice N - 1 clos le 30/12/2018
		Brut	Amortis. & provis	Net	
A C T I F I M M O B I L I S E	<i>Immobilisations incorporelles</i>				
	Frais d'établissements				
	immobilisations incorporelles (a)	144 937,82	68 845,46	76 092,36	90 586,14
	Autres immobilisations incorporelles				
	<i>Immobilisations corporelles</i>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillages industriels				
	Autres immobilisations corporelles	25 242,39	20 796,89	4 445,50	1 398,37
	Immobilisations corporelles en cours				
<i>Immobilisations financières</i>					
Participations et créances rattachées	34 027,20	0,00	34 027,20	34 027,20	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobil. financières					
Dépôts et cautionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL I	204 207,41	89 642,35	114 565,06	126 011,71
A C T I F C I R C U L A N T	<i>Stocks et en cours</i>	13 815,84	0,00	13 815,84	29 115,07
	<i>Avances et acomptes sur commandes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Créances</i>				
	Province, Bayard et Comités	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pelerins	20 105,00	20 000,00	105,00	16 559,80
	Autres	18,00	0,00	18,00	20,00
	<i>Valeurs mobilières de placement</i>	199 854,53	0,00	199 854,53	199 854,53
	<i>Disponibilités</i>	1 325 185,86	0,00	1 325 185,86	1 266 842,06
<i>Charges constatées d'avance</i>	0,00	0,00	0,00	5 822,20	
	TOTAL II	1 558 979,23	20 000,00	1 538 979,23	1 518 213,66
	<i>Charges à répartir / plusieurs exercices</i>				
	TOTAL III	0	0	0	0
TOTAL GENERAL ACTIF					
I + II + III		1 763 186,64	109 642,35	1 653 544,29	1 644 225,37
(a)	Logiciel				

PASSIF		Exercice N clos le 31/12/2019	Exercice N-1 clos le 31/12/2018
F O N D S P R O P R E S	<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>	1 298 854,64	1 298 854,64
	<i>Réserves</i>	34 301,03	34 301,03
	<i>Affectation au projet</i>		
	<i>Report à nouveau</i>	-625 328,10	-773 959,93
	<i>Résultat comptable de l'exercice</i>	91 841,60	148 631,83
	<i>Subventions d'investissements (renouvelables)</i>		
	<i>Provisions réglementées</i>		
	TOTAL I	799 669,17	707 827,57
P R O V	<i>Fonds dédiés</i>	0,00	0,00
	<i>Provisions pour risques et charges</i>	0,00	0,00
	TOTAL II	0,00	0,00
D E T T E S (c)	<i>Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits (d)</i>	771 570,09	852 287,42
	<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	12 216,70	10 735,30
	<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	0,00	0,00
	<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	63 077,44	61 746,38
	<i>Dettes fiscales et sociales</i>	5 649,64	11 401,00
	<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
	<i>Autres dettes</i>	1 361,25	227,70
	<i>Produits constatés d'avance</i>	0,00	0,00
	TOTAL III	853 875,12	936 397,80
TOTAL GENERAL PASSIF I + II + III		1 653 544,29	1 644 225,37
(c)	Dettes à moins d'un an	853 875,12	936 397,80
(d)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	771 570,09	852 287,42

CHARGES	Exercice N clos le 31/12/2019	Exercice N-1 clos le 31/12/2018
<i>Charges d'exploitation :</i>		
Autres achats	33 262,64	16 652,29
Services extérieurs	132 112,14	115 224,15
Autres services extérieurs	1 460 421,50	1 311 243,08
Impôts, taxes et versements assimilés	366,37	120,00
Charges du personnel	44 545,42	34 936,88
Autres charges de gestion	91 357,56	75 355,50
Dotations aux amortissements	15 561,05	16 182,87
Dotations aux provisions	0,00	27 000,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION I	1 777 626,68	1 596 714,77
<i>Charges financières :</i>		
Intérêts et charges assimilées	0,00	0,00
Différences négatives de change		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de v.m.p.	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES II	0,00	0,00
<i>Charges exceptionnelles :</i>		
Sur opérations de gestion et sur exercices antérieurs	12 408,24	9 056,83
Opérations en capital (Valeurs comptables d'actifs cédés)		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES III	12 408,24	9 056,83
IMPOTS SUR LES SOCIETES IV	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES (1) (I+II+III+IV)	1 790 034,92	1 605 771,60
EXCEDENT	91 841,60	148 631,83
TOTAL GENERAL	1 881 876,52	1 754 403,43
(1) dont charges afférentes à des exercices antérieurs	12 408,24	9 056,83
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0,00	0,00
Mise à disposition gratuite de biens et services	10 000,00	0,00
Personnel bénévole	168 288,00	0,00
TOTAL	178 288,00	0,00

PRODUITS	Exercice N clos le 31/12/2019	Exercice N-1 clos le 31/12/2018
<i>Produits d'exploitation :</i>		
Inscriptions National (Inscrip., transport, héberg...)	1 553 696,31	1 365 827,47
Dons reçus	232 298,32	260 058,12
Offrandes images	30 346,00	33 828,25
Autres activités	14 373,00	14 181,50
Autres produits divers de gestion courante	35 685,02	38 376,57
Reprise provision exploitation	7 000,00	12 000,00
Transferts de charges	1 039,50	64,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 874 438,15	1 724 335,91
<i>Produits financiers :</i>		
Gains de change		
Autres intérêts et produits assimilés	4 114,87	3 929,61
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Produits nets sur cession de v.m.p.	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS II	4 114,87	3 929,61
<i>Produits exceptionnels :</i>		
Sur opérations de gestion et sur exercices antérieurs	3 323,50	26 137,91
Opérations en capital (Produits de cession d'actifs)		
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS III	3 323,50	26 137,91
TOTAL DES PRODUITS (1) (I+II+III)	1 881 876,52	1 754 403,43
DEFICIT	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	1 881 876,52	1 754 403,43
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs	3 323,50	26 137,91

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Bénévolat	168 288,00	0,00
Prestations en nature	10 000,00	0,00
Dons en nature	0,00	0,00
TOTAL	178 288,00	0,00

ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT

SOMMAIRE

ANNEXE des Comptes ANNuels de l'Association Notre-dame de salut.....	7
1. PERIMETRE DE L'ASSOCIATION.....	7
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
2.1 Cadre légal de référence	7
2.2 Cadre réglementaire applicable au secteur	7
2.3 Durée et période de l'exercice comptable	7
2.4 Changement de méthode d'évaluation	7
2.5 Changement de méthode de présentation	7
2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif	7
2.6.1 Immobilisations incorporelles	7
2.6.2 Immobilisations corporelles	8
2.6.3 Immobilisations financières	8
2.6.4 Créances et comptes rattachés	8
2.6.5 Valeurs mobilières de placement	8
2.7 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif	8
2.7.1 Fonds propres.....	8
2.7.2 Provisions pour risques et charges.....	8
2.8 Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat	8
2.8.1 Dons	8
2.8.2 Engagements de retraite	9
3.1 Immobilisations incorporelles, corporelles et amortissements	10
3.1.1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles	10
3.1.2 Tableau de variation des immobilisations corporelles	10
3.1.3 Tableau de variation des amortissements	11
3.2 Immobilisations financières	12
3.2.1 Tableau de variation des immobilisations financières	12
3.2.2 Tableau de variation des provisions pour dépréciation des immobilisations financières	12
3.2.3 Filiales et participations	12
3.3 Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	13
3.4 Produits à recevoir	13
3.5 Charges constatées d'avance	13
3.6 Fonds associatifs	14
3.6.1 Variations des fonds associatifs sans droit de reprise.....	14
3.6.2 Variations des fonds propres	14
• Affectation du résultat net de l'exercice.....	15
3.7 État des provisions pour risques et charges	16
3.8 Charges à Payer	16
3.9 Produits constatés d'avance	16
4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT.....	17
4.1 Détail et variation des produits d'exploitation	17
4.2 Formation du résultat financier	18
4.3 Produits et charges exceptionnels	18

4.4	Compte d'emploi et des ressources issues de la générosité du public	19
4.4.1	Notes relatives aux emplois :	19
4.4.2	Notes relatives aux ressources :	20
5.	Autres informations	21
5.1	Ventilation de l'effectif salarié de l'association	21
5.2	Contributions volontaires en nature	21
5.2.1	Contributions volontaires en nature valorisées	21
5.2.2	Contributions volontaires en nature non valorisées	21
5.3	Opérations réalisées avec les entreprises liées	22
5.4	Rémunérations des dirigeants bénévoles	22
6.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	22
7.	Evènement Post Clôture	22

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

1. PERIMETRE DE L'ASSOCIATION

Les comptes présentés sont constitués par l'agrégation des comptabilités des comités locaux juridiquement dépendants de l'Association Notre Dame de Salut et du siège parisien.

En 2003, ces comptes ne regroupaient que les comptabilités de Paris et Lille. En 2004 et 2005, ont été rajoutés les comités locaux suivants : Strasbourg, Clermont-Ferrand, Lisieux, Tours, Poitiers, Mazamet, La Rochelle, Toulon, Nice, Perpignan, Nîmes et Marseille, puis en 2006 ceux de Vannes et d'Angers.

En 2007, a été intégré dans les comptes annuels de l'Association, l'ensemble des comités cités ci-dessus ainsi que ceux de Blois, Bordeaux, Limoges, Lyon, Hospitalité de Marseille, Montpellier, Nantes ainsi que l'Hospitalité de Notre Dame de Salut avec ses comités de Bergerac, Orléans et Toulouse.

En 2008, les activités du Pèlerinage National des comités de Paris et Périgueux ont été intégrées dans le périmètre des comptes agrégés.

En 2009, l'ensemble du comité de Paris a intégré les comptes de l'association. Les comités de Blois, Orléans et Tours ont fusionné en un comité du Val de Loire. Ainsi, les comptes annuels agrègent les opérations comptables relatives à 25 structures décentralisées et le central situé à Paris.

Depuis 2010, le périmètre de l'association n'a pas évolué.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Cadre légal de référence

Les comptes de l'exercice 2019 sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

2.2 Cadre réglementaire applicable au secteur

Il n'y a pas de cadre de référence réglementaire spécifique pour l'Association.

2.3 Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du premier janvier 2019 au trente et un décembre 2019.

2.4 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.5 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Actif

2.6.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais d'acquisition et frais accessoires).

Le logiciel pour les inscriptions et la gestion du placement des malades est amorti linéairement sur 10 ans.

2.6.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Matériel de transport 5 ans
- Mobilier 10 ans
- Matériels de bureau et Matériels informatiques 3 ans

2.6.3 Immobilisations financières

Des provisions sont constituées sur les postes de titres de participation en fonction de la situation financière des entités concernées.

2.6.4 Créances et comptes rattachés

Les créances et comptes rattachés ont été évalués à leur valeur nominale. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation en fonction de l'espérance de recouvrabilité des créances à la clôture.

2.6.5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur prix d'achat ou d'intégration dans les comptes de l'association. Si leur valeur de marché est inférieure, elles font l'objet d'une provision.

2.7 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan – Passif

2.7.1 Fonds propres

Les fonds propres comprennent notamment :

- Fonds associatifs sans droit de reprise :

Ce poste enregistre les bonis de liquidation transférés à l'association lors de l'intégration des différents comités.

- Réserves

Les réserves sont constituées des éventuels excédents réalisés par l'Association.

2.7.2 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées en fonction des risques connus ou estimés à la clôture.

Si des risques et pertes ne sont pas mesurables à la date d'établissement des comptes annuels, une information est donnée en annexe.

Aucun risque n'est connu à la clôture de l'exercice

2.8 Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat

2.8.1 Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quelle que soit leur destination finale, financement de dépenses à caractère de charges ou à caractère d'investissement.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements ;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

2.8.2 Engagements de retraite

L'association emploie un salarié en contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2019.

Aucune provision pour engagement de retraite à calculé à ce jour.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles, corporelles et amortissements

3.1.1 Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développements Logiciel immobilisations incorporelles en cours	144 937,82			144 937,82
TOTAL	144 937,82			144 937,82

3.1.2 Tableau de variation des immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions :</i>				
. Bâtiments				
. Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
<i>Installations techniques, matériel et outillage :</i>				
. Installations complexes spécialisées				
. Installations à caractère spécifique				
. Matériel et outillage				
<i>Autres immobilisations corporelles :</i>				
. Installations générales, agencements, aménagement divers				
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau et informatique	18046,39	4 115,00		22161,39
. Mobilier	3 081,00			3 081,00
. Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours				
.				
TOTAL	21 127,99			25 242,39

3.1.3 Tableau de variation des amortissements

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
<i>Brevet, logiciel</i>	54 351,68	14 493,78		68 845,46
<i>Constructions :</i>				
. Bâtiments				
<i>Installations techniques, matériel et outillage :</i>				
. Matériel et outillage				
<i>Autres immobilisations corporelles :</i>				
. Installations générales, agencements, aménagement divers				
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau et informatique	16 648,62	1 067,27		17 715,89
. Mobilier	3 081,00			3 081,00
. Autres immobilisations corporelles				
TOTAL	74 081,30	15 561,05	0,00	89 642,35

3.2 Immobilisations financières

3.2.1 Tableau de variation des immobilisations financières

Immobilisations Financières	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
<i>Participations et créances rattachées</i>	34 027,20	0,00	0,00	34 027,20
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dépôts et cautionnements</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	34 027,20	0,00	0,00	34 027,20

3.2.2 Tableau de variation des provisions pour dépréciation des immobilisations financières

Néant

3.2.3 Filiales et participations

Titres	% titres détenus	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	% Dépréciation	Impact sur le résultat de l'exercice
Bayard Presse	1,88%	34 027,20	34 027,20	0 %	0,00
TOTAL		34 027,20	34 027,20		

3.3 Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

CREANCES		Montant Brut	Degré de liquidité de l'actif	
			A 1 an au +	A plus d'1 an
A I M O F	Participations et créances rattachées à des participations	34 027,20		34 027,20
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	Dépôts et cautionnements			
C I A R C C T U L F A N T	Avances et acomptes sur commandes			
	Usagers et comptes rattachés	20 105,00	20 105,00	
	Autres créances	18,00	18,00	
	Charges constatées d'avance	0,00	0,00	
TOTAL		54 150,20	20 123,00	34 027,20

DETTES	Montant Brut	Degré d'exigibilité		
		A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et dettes établissements de crédits	771 570,09	771 570,09		
Emprunts et dettes financières divers (1)	12 216,70	12 216,70		
Acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	63 077,44	63 077,44		
Dettes fiscales et sociales	5 649,64	5 649,64		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes	1 361,25	1 361,25		
Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
TOTAL	853 875,12	853 875,12	0,00	0,00
(1) Avances de trésorerie	12 216,70			

3.4 Produits à recevoir

Néant

3.5 Charges constatées d'avance

Néant

3.6 Fonds associatifs

3.6.1 Variations des fonds associatifs sans droit de reprise

	En début d'exercice	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
TABLEAU DE VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE				
fonds associatif parisien	209 895,57			209 895,57
intégration janvier 2003 établis. Lille	46 287,27			46 287,27
intégration janvier 2004 établis. Strasbourg	74 006,47			74 006,47
intégration janvier 2004 établis. Clermont	593,79			593,79
intégration janvier 2004 établis. Lisieux	3 754,72			3 754,72
intégration janvier 2004 établis. Val de Loire (Tours, Blois, Orléans)	13 744,09			13 744,09
intégration janvier 2004 établis. Poitiers	35 783,74			35 783,74
intégration janvier 2004 établis. Mazamet	1 239,57			1 239,57
intégration janvier 2004 établis. La Rochelle	5 298,70			5 298,70
intégration janvier 2004 établis. Toulon	3 225,88			3 225,88
intégration janvier 2004 établis. Nice	2 629,22			2 629,22
intégration janvier 2004 établis. Perpignan	15 323,56			15 323,56
intégration janvier 2004 établis. Nîmes	12 375,99			12 375,99
intégration janvier 2004 établis. Marseille	436 847,82			436 847,82
intégration janvier 2005 établis. Angers	9 073,88			9 073,88
intégration janvier 2005 établis. Vannes	803,00			803,00
intégration 2007 établis. Hospitalité	183 664,42			183 664,42
intégration 2007 établis. Bergerac	16 339,36			16 339,36
intégration 2007 établis. Bordeaux	32 418,91			32 418,91
intégration 2007 établis. Limoges	13 173,58			13 173,58
intégration 2007 établis. Lyon	36 599,76			36 599,76
intégration 2007 établis. Montpellier	4 156,66			4 156,66
intégration 2007 établis. Nantes	27 649,16			27 649,16
intégration 2007 établis. Toulouse	10 026,00			10 026,00
Intégration 2008 établis. Paris	103 943,52			103 943,52
	1 298 854,64			1 298 854,64

3.6.2 Variations des fonds propres

	En début d'exercice	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droits de reprise	1 298 854,64	0,00	0,00	1 298 854,64
Réserves	34 301,03	0,00	0,00	34 301,03
Report à nouveau	-773 959,93	148 631,83	0,00	-625 328,10
Résultat	148 631,83	91 841,60	148 631,83	91 841,60
TOTAL	707 827,57	240 473,43	148 631,83	799 669,18

- Formation du résultat

Résultat par section analytique	Déficit	Excédent
Direction Paris		21 088,40
Hospitalité		42 727,82
Angers		1 742,30
Bergerac		2 828,39
Bordeaux	1 120,57	
Clermont	11,71	
La rochelle	368,97	
Lille	11 131,56	
Limoges	3 147,77	
Lyon		3 134,16
Marseille	4 201,31	
Mazamet		161,69
Montpellier	2 545,66	
Nantes	831,78	
Nice		
Nimes		
Normandie	562,27	
Paris		28 963,32
Périgueux		118,69
Perpignan		
Poitiers		435,85
Strasbourg		12 264,63
Toulon	3 311,94	
Toulouse		696,48
Val de Loire		4 913,41
Vannes		
Sous - Total	27 233,54	119 075,14
Excedent	91 841,60	

- Affectation du résultat net de l'exercice

Le résultat de l'exercice sera affecté comme suit :

Affectation	. Report à nouveau :	91 841,60
-------------	----------------------	-----------

3.7 État des provisions pour risques et charges

Néant

3.8 Charges à Payer

Les charges à Payer sont constituées de la manière suivante :

Factures non parvenues	:	39 938,70 euros
Dettes sociales	:	5 649,64 euros
ANCV	:	224,25 euros
Total	:	<u>45 812.59 euros</u>

3.9 Produits constatés d'avance

Non significatif

4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Détail et variation des produits d'exploitation

DETAIL DES PRODUITS D'EXPLOITATION

DETAIL DE PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N clos le 31/12/2019	Exercice N - 1 clos le 31/12/2018	Variation N / N - 1
PRODUITS			
Inscriptions National (inscript., transport, hébergement,...)	1 553 696,31	1 365 827,47	187 868,84
Dons reçus	232 298,32	260 058,12	-27 759,80
Offrandes images	30 346,00	33 828,25	-3 482,25
Autres produits de gestion	50 058,02	52 558,07	-2 500,05
Reprise provision exploitation	7 000,00	12 000,00	0,00
Transfert des charges d'exploitation	1 039,50	64,00	975,50
TOTAL	1 874 438,15	1 724 335,91	155 102,24

4.2 Formation du résultat financier

DETAIL DE CERTAINS POSTES	Exercice N clos le 31/12/2019	Exercice N - 1 clos le 31/12/2018	Variation N / N - 1
PRODUITS FINANCIERS			
De participations	-	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	4 114,87	3 929,61	185,26
Différences positives de change	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cession de v.m.p.	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 114,87	3 929,61	185,26
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts des emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
droit de garde	0,00	0,00	0,00
Différences négatives de change	0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de v.m.p.	-	-	-
TOTAL	0,00	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	4 114,87	3 929,61	185,26

4.3 Produits et charges exceptionnels

DETAIL DE CERTAINS POSTES	Exercice N clos le 31/12/2019	Exercice N - 1 clos le 31/12/2018	Variation N / N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			0,00
Sur exercices antérieurs	3 323,50	26 137,91	-22 814,41
Opérations en capital (Produits de cession d'actifs)	-	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-
TOTAL	3 323,50	26 137,91	-22 814,41
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00
Sur exercices antérieurs	12 408,24	9 056,83	3 351,41
Opérations en capital (Valeurs comptables d'actifs cédés)	-	-	0,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	-
TOTAL	12 408,24	9 056,83	3 351,41
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 084,74	17 081,08	-26 165,82

4.4 Compte d'emploi et des ressources issues de la générosité du public

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui est applicable pour la première fois dans les comptes clos au 31 décembre 2009.

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public, utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	=			=	
	Compte de résultat			Compte de résultat	
	1	3		2	4
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		0
1- MISSIONS SOCIALES					
1.1. Réalisées en France			1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC		
*Actions réalisées directement	1 493 788	144 230	1.1. Dons et legs collectés	161 528	161 528
*Versements à d'autres organismes agissant en France			*Dons manuels non affectés		
1.2. Réalisées à l'étranger			*Dons manuels affectés		
*Actions réalisées directement			*Legs et autres libéralités non affectés		
*Versements à un organisme central ou d'autres organismes			*Legs et autres libéralités affectés		
			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	17 298	17 298	2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			4- AUTRES PRODUITS	1 720 349	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	278 949				
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 790 035		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 881 877	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II- REPRISES DES PROVISIONS	0	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	0	
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		0
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	91 842		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	1 881 877		VI - TOTAL GENERAL	1 881 877	161 528
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		161 528	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		161 528
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		0
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total			Total	0	

4.4.1 Notes relatives aux emplois :

Missions sociales :

Les missions sociales regroupent l'ensemble des coûts directs de l'organisation du pèlerinage tels que les convoiements en trains et en bus, les frais d'hébergement et autres frais. Elles ont été financées à hauteur de 144 k€ par des ressources collectées auprès du public.

Frais d'appel à la générosité du public :

Les frais d'appel à la générosité du public s'élevant à 17 k€ sont constitués essentiellement de frais d'impression et de conception de mailing et d'affranchissement. 100% de ces dépenses ont été financés par des ressources collectées auprès du public.

Frais de fonctionnement et autres charges :

Les frais de fonctionnement évalués à 278 k€ comprennent les charges de personnel ainsi que les frais généraux de l'association. Ils sont financés par les autres produits.

Financements des immobilisations :

Les immobilisations sont financées par les autres produits.

4.4.2 Notes relatives aux ressources :**Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice 2019 :**

Le solde du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice 2019 correspond au solde du Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 2018 soit 0K€.

Ressources collectées auprès du public :

Ces ressources sont constituées par les dons reçus dans le cadre des opérations de mailing (161 k€) provenant notamment de la structure centrale et de l'hospitalité (structure décentralisée).

Autres produits :

Ce poste regroupe les autres ressources d'exploitation : contributions des pèlerins, cotisations, autres refacturations de charges, des produits exceptionnels et produits financiers.

Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 2019 :

Le solde du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice 2019 est nul compte tenu de la consommation de l'exhaustivité des ressources collectées auprès du public sur l'exercice.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Ventilation de l'effectif salarié de l'association

Catégories	Effectif salarié de l'exercice	Effectif salarié de l'exercice précédent
Cadres	0,00	0,00
Agent de maîtrise et techniciens		
Employés	1,00	1,00
Ouvriers		
TOTAL	1,00	1,00

5.2 Contributions volontaires en nature

5.2.1 Contributions volontaires en nature valorisées

a) Bénévolat

VALORISATION DU TEMPS DES BENEVOLES			
Fonction	Temps	Valorisation	
	j/an	€/j	€/an
Central	380	70	26 674
Hospitalité	320	70	22 467
Comités	246	70	119 146
Total	946	70	168 288

Les seuls jours retenus sont ceux des différents responsables du siège de l'Association, des Comités et de l'Hospitalité :

- Association : Président, Secrétaire, Trésorier, Vice-Président(e) Hospitalité.
- Comités : Président, Secrétaire, Trésorier, forfait pour les autres bénévoles.
- Hospitalité :
 - Membres du Conseil
 - Equipe centrale pour l'inscription des personnes malades et handicapées dans la période du 1er juillet au 8 août.

Le bénévolat a été valorisé au cours de l'exercice 2019 pour 168 288,00 euros, correspond à un total de 946 jours.

b) Prestations en nature

Les prestations en nature ont été valorisées au cours de l'exercice pour 10 000,00 euros.

5.2.2 Contributions volontaires en nature non valorisées

A noter que l'équivalent de plusieurs milliers de personnes qui œuvrent durant le pèlerinage (hospitaliers, brancardiers, ...) n'est pas valorisé compte tenu de la difficulté que cela représente.

5.3 Opérations réalisées avec les entreprises liées

Les opérations réalisées au cours de l'exercice avec les entreprises liées sont les suivantes :

- Un don de la Fondation Adveniat pour un montant de 15 000,00 euros (produit)
- Mécénat de la Province pour un montant de 12 000,00 euros (produit)

5.4 Rémunérations des dirigeants bénévoles

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société Atradius s'est portée caution pour l'année civile 2019 dans le cadre de la garantie financière en lien avec l'agrément de tourisme.

7. EVENEMENT POST CLOTURE

L'exercice 2020 sera en tout point exceptionnel compte tenu des mesures gouvernementales prises dans le cadre de la lutte contre le Covid 19 et des décisions qui seront prises sur le dimensionnement et la forme adoptée pour le Pèlerinage National 2020. A ce stade, il est difficile d'estimer les impacts financiers de la crise sanitaire en cours sur notre activité.